



Une année bien remplie

En 2000, le Cerafel a renforcé ses actions en vue d'homogénéiser les pratiques environnement-qualité dans les groupements et d'amener tous les opérateurs à respecter concrètement les engagements écrits dans les cahiers des charges et les manuels de procédures.

Parallèlement, la formalisation de la démarche s'est poursuivie à travers l'élaboration ou la mise à jour de différents documents.

Il apparaît enfin que la concertation entre les responsables, administrateurs ou administratifs, doit être renforcée pour décider des orientations, concrétiser les actions, développer notre politique d'information et de communication.

Des actions concrètes sur le terrain

Le manuel environnement-qualité et les cahiers des charges produits et matières organiques ont été réactualisés, en intégrant les évolutions législatives et techniques.

Outre l'identification rigoureuse des colis qui a été une préoccupation permanente, certains points ont fait l'objet d'actions terrain plus spécifiques, destinées aux producteurs ou aux organisations professionnelles (**encadré 1**).

L'amélioration de la traçabilité

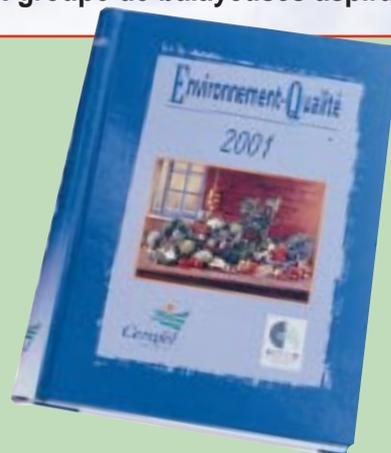
Pour encourager la pratique des enregistrements par les producteurs, nous devons améliorer l'exploitation des données issues de ces enregistrements, en particulier par la mise en œuvre de revues périodiques fonctionnant correctement.

L'enregistrement sur support informatique reste très minoritaire.

Le support conseillé est donc l'agenda environnement-qualité qui sert également de support d'informations. L'agenda environnement-qualité que nous avons édité pour

1. Exemples actions terrain 2000

- **Une vidéo sur les actions qualité dans les stations de conditionnement** (propreté, rangement, interdiction de fumer...).
- **Un livret et une affiche "Défauts visuels tomates"** (pour formation des salariés et homogénéité des pratiques d'agrèage).
- **Le bilan des homologations sur la protection phytosanitaire des cultures de tomates** (reste à prendre les décisions politiques en conséquence).
- **Une politique d'analyses de sol.**
- **Des fiches de formation pour les salariés.**
- **Un achat groupé de balayeuses aspirantes.**





2001, inclut une partie technique plus complète. Mais il ne comprend pas encore de résumés des cahiers des charges (**encadré 2**).

Le développement des synthèses périodiques

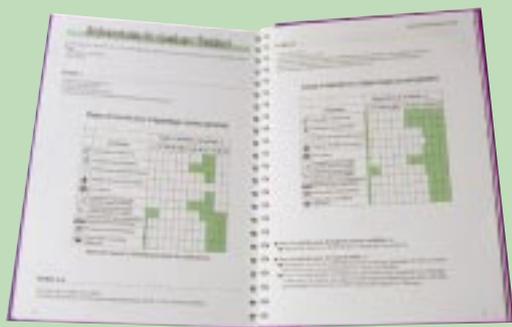
Les synthèses périodiques ont pour but de faire remonter les informations issues du fonctionnement quotidien du système qualité et de permettre l'amélioration permanente de ce système.

Les synthèses périodiques favorisent l'adhésion de tous à l'intérêt de la démarche. Elles permettent de faire redescendre vers le terrain des informations pertinentes. En 2000, elles ont été plus nombreuses et mieux réalisées (**encadré 3**).

Une veille réglementaire permanente

Dans le cadre de la démarche environnement-qualité, le Cerafel assure une veille réglementaire pour actualiser régulièrement les cahiers des charges et autres documents environnement-qualité.

Dans ce cadre, le suivi des homologations, un travail lourd et qui demande de la rigueur, est effectué en collaboration avec les techniciens responsables produits (**encadré 4**).



Les conventions avec les fournisseurs

Le cahier des charges matières organiques sert désormais de référence dans les discussions sur la normalisation au niveau national.

La convention avec Socotec concernant le contrôle des fournisseurs signataires suit son cours.

2. L'agenda environnement-qualité

Des discussions sont en cours pour valider cet agenda dans le cadre de la directive nitrates.

3. Les synthèses périodiques en progrès sur 2000

- Bilans techniques.
- Bilans des analyses de résidus.
- Bilans des analyses de sol.
- Amorce d'un bilan des feuilles d'enregistrement de l'année 1999.

4. Suivi des homologations et actualisation réglementaire

- Le Cerafel transmet les données aux organisations professionnelles sous forme de fichier informatique mis à jour annuellement (Phyto.xls).
- Le Cerafel diffuse la liste actualisée de documents réglementaires concernant les aspects environnement et sécurité alimentaire.

5. Information et communication

Les participations du Cerafel :

- **Verte Armorique.** Sous l'égide de la Chambre Régionale d'Agriculture et de l'ADEME, Verte Armorique regroupe toutes les filières agricoles bretonnes et travaille principalement sur le dossier déchets exogènes.
- **Institut Scientifique et Technique de l'Environnement.** Il travaille essentiellement sur l'argumentation et la communication technique.
- **Ateliers Santé Environnement.** A l'initiative de la DRASS, ils regroupent différents partenaires sur des problèmes d'actualité.
- **CTIFL Carquefou.** Un colloque récent sur la protection phytosanitaire et le problème des homologations.



Les conventions avec les fournisseurs de plants sont pour la plupart signées : engagements en matière phytosanitaire, assurance d'une traçabilité complète des plants, acceptation des contrôles.

Les conventions signées avec les fournisseurs d'agrofournitures subissent les problèmes liés à l'homologation de certains produits phytosanitaires. Cependant le dialogue existe sur ces problèmes et sur l'enregistrement des pratiques par les producteurs.

Les autres conventions fonctionnent correctement même s'il est quelquefois difficile de réunir régulièrement les techniciens responsables produits.

Information et communication

Nous devons aussi mentionner la participation à des réunions extérieures qui apportent des informations, des perspectives concrètes ou qui sont un moyen de faire connaître la démarche environnement-qualité (**encadré 5**).

Perspectives

Le renforcement des actions entreprises

Parmi les projets 2001, citons l'amélioration de l'agenda environnement qualité (**encadré 6**), l'édition de nouveaux supports d'information (**encadré 7**).

Nous porterons aussi nos efforts sur les revues périodiques, les retours plus fréquents des feuilles d'enregistrement, les bilans des enregistrements, les mini-audits chez les producteurs... (**encadré 8**).

L'actualisation en temps réel de la documentation

L'actualisation des documents réglementaires, des cahiers des charges, des bilans qualité, du fichier phyto.xls va désormais se faire en temps réel et non plus annuellement ou trimestriellement comme jusqu'à présent.

En effet, le Cerafel va mettre sa base documentaire en ligne, à disposition des organisations professionnelles (**encadré 9**).

6. Faire évoluer l'agenda environnement-qualité

2 perspectives :

- Finaliser de véritables résumés des cahiers des charges produits.
- Finaliser la validation dans le cadre de la directive nitrates.

7. De nouvelles actions terrain

- Édition d'un livret "Défauts visuels Choux-Fleurs".
- Vidéo "Bonnes pratiques en serres de tomates", destinée aux serristes et à leurs salariés.

8. Les synthèses périodiques un point essentiel

- Résultats des analyses techniques et de contrôle.
- Feuilles d'enregistrement complétées.
- Mini-audits.
- Bilan annuel du groupement.
- Données techniques.
- Données économiques.

9. Une base documentaire en ligne

- Une adresse : www.cerafel.com
- Des services : cahiers des charges, réglementation, Phyto. xls...



Développement d'une démarche environnement-qualité PLUS

Les demandes de la distribution, en particulier des adhérents d'Eurep-Gap, en matière de démarches particulières sont de plus en plus pressantes. La profession doit y répondre en gardant la maîtrise du processus pour en garantir l'efficacité sur le terrain.

Une réflexion est en cours pour offrir une base de réponse dans le cadre d'une démarche "volontaire" de type environnement-qualité PLUS (**encadré 10**).

Communication interne et externe

Dans le domaine de l'environnement et de la qualité des produits, les demandes de la société globale s'expriment de diverses façons : contraintes légales nouvelles, colloques, conférences...

Certaines demandes sont justifiées, d'autres moins. Dans tous les cas, il nous faut les écouter et apporter de manière collective, une réponse réaliste et responsable, sachant parfois aller à l'encontre des idées reçues.

Par exemple, l'enjeu le plus important des prochaines années est très probablement la protection phytosanitaire (**encadré 11**).

En conclusion

L'aspect rédaction-formalisation de la démarche environnement-qualité de base est maintenant relativement secondaire.

Le travail sur la formation et la circulation de l'information continuera à se développer dans les prochaines années.

Les principales perspectives sont donc :

- le développement de la démarche volontaire environnement-qualité PLUS,
- le renforcement de notre communication, en interne, vers les distributeurs, les pouvoirs publics et le grand public.

10. Démarche environnement-qualité PLUS

- Une démarche volontaire.
- Une démarche qui s'articule avec la norme Agri-Confiance ou avec les démarches qualité propres des organisations professionnelles de façon à simplifier au maximum le travail des producteurs et des organisations professionnelles.

11. La protection phytosanitaire, un enjeu majeur

- **Inéluctable** : la perte à court terme (2 ans), d'environ la moitié des homologations, et l'augmentation de la pression politique et juridique pour le respect intégral de la réglementation. Les pouvoirs publics devront clarifier leurs positions face aux attentes de la société.
- **Offensifs et responsables** : les professionnels devront définir une stratégie claire et réaliste.

